ID: 060-216005777-20251013-DEL20251001-DE



CHARTE DE MODÉRATION DES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA VILLE DE SAINT-LEU D'ESSERENT

Les pages Facebook, Instagram et la chaîne YouTube de la ville de Saint-Leu d'Esserent, nommées « Ville de Saint-Leu d'Esserent », sont ouvertes à toutes et tous. Elles ont pour vocation de vous informer sur l'actualité communale et de favoriser les échanges avec les habitants. Les commentaires sur nos publications, stories ou vidéos sont les bienvenus. Nous vous invitons à réagir, partager vos expériences, poser des questions ou répondre aux autres utilisateurs dans le respect de cette charte.

En aimant, en commentant ou en interagissant avec nos contenus, vous acceptez de respecter les principes de cette charte à chaque interaction.

1. Règles de participation et comportement attendu

Nous encourageons la participation de tous, tant que les contributions respectent la législation française et les principes de respect mutuel.

Sont notamment interdits (liste non exhaustive):

- Tout propos violent, offensant ou diffamatoire;
- Les discriminations fondées sur l'origine, le sexe, la religion, l'orientation sexuelle ou tout autre critère personnel ;
- Les attaques personnelles, notamment à l'encontre des autres utilisateurs, des agents ou des élus municipaux;
- L'incitation à des comportements illégaux ou dangereux ;
- Les publicités ou contenus à caractère commercial non autorisés;
- La diffusion d'informations personnelles sans consentement ;
- Les messages à caractère politique, partisan ou religieux ;
- Les propos visant à discréditer d'autres utilisateurs sans apporter d'arguments constructifs.

Bonnes pratiques à adopter :

- Utilisez un langage accessible, sans abréviations excessives ni langage SMS, pour faciliter la compréhension.
- Les MAJUSCULES et caractères en gras sont à éviter, tout comme les points d'exclamation répétitifs
 : ils peuvent être perçus comme agressifs.
- Partagez des informations fiables et citez vos sources lorsque vous relayez des faits.

Si vous êtes en désaccord, faites preuve de courtoisie et argumentez calmement.

Pour toute demande ou question spécifique, nous vous encourageons à nous contacter directement via un message privé ou par e-mail à : pole.communication@saintleudesserent.fr

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID: 060-216005777-20251013-DEL20251001-DE



2. Modération et gestion des contenus

Les réseaux sociaux de la ville de Saint-Leu d'Esserent (Facebook, Instagram, YouTube) sont modérés par l'équipe de communication municipale. Elle se réserve le droit de supprimer ou masquer tout commentaire ne respectant pas cette charte, sans préavis. De même, l'équipe de communication peut, si nécessaire, désactiver ou restreindre temporairement la possibilité de commenter certaines publications.

Sont notamment concernés :

- Les messages hors sujet par rapport à la publication ou à la vidéo;
- Les commentaires répétitifs ou à caractère promotionnel (spam);
- Les propos diffamatoires envers les services municipaux, leurs agents ou les élus qui pourront donner lieu à un dépôt de plainte.

En cas de non-respect répété des règles, les utilisateurs pourront être temporairement ou définitivement exclus des pages officielles de la ville.

3. Responsabilité et engagement

Les propos partagés par les utilisateurs sur nos réseaux sociaux n'engagent que leurs auteurs. La ville de Saint-Leu d'Esserent ne saurait être tenue responsable des contributions publiées par des tiers.

Chaque utilisateur doit assumer la responsabilité de ses propos et veiller à ne pas enfreindre les lois et règles en vigueur.

4. Protection des données personnelles

En interagissant sur nos réseaux sociaux, seules les informations affichées publiquement sur votre profil (nom, photo de profil, etc.) seront visibles. La gestion de vos données personnelles relève des conditions d'utilisation des plateformes (Facebook, Instagram et YouTube/Google).

Pour toute demande liée à la protection de vos données, nous vous invitons à consulter les politiques de confidentialité des sociétés concernées (Meta pour Facebook et Instagram, Google pour YouTube).

Conclusion

Votre participation contribue à renforcer la communauté de Saint-Leu d'Esserent. En respectant cette charte, vous aidez à créer un environnement en ligne positif et ouvert au dialogue. Merci pour votre compréhension et votre engagement.